

**AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES**

**Conseil d'administration du 10 avril 2008**

**Point 7**

**Adoption d'un ajout aux délégations au conseil de gestion du parc naturel  
marin d'Iroise**

**Délibération n°2008-8**

Vu le code de l'environnement,

Sur présentation du directeur de l'établissement public, le Conseil d'administration,  
après en avoir délibéré,

Approuve l'adoption d'un ajout aux délégations au conseil de gestion du parc naturel  
marin d'Iroise.

Le Président

